



C.E.R.D.P.

Centre d'Etudes et de Recherches en Droit des Procédures  
Les 8ème doctoriales du CERDP (U.P.R. n° 1201)

(2 et 3 novembre 2020)

organisées par

Thibault GOUJON-BETHAN  
Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur

Elles sont particulièrement recommandées aux doctorant(e)s et docteur(e)s de l'Université et ouvertes à tous les étudiant(e)s de la Faculté

Les doctoriales ont lieu à la Faculté de Droit et Science Politique de Nice

Date	Thème	Intervenant (e)
<b>2 novembre 2020</b> <b>10h00</b> <b>Salle 430</b>	<b>Rentrée des doctorants du CERDP</b>	<b>Mathias LATINA</b> Professeur à l'Université Côte d'Azur
<b>2 novembre 2020</b> <b>14h00</b> <b>Salle 430</b>	<b>Retour d'expérience de la qualification au CNU et du tour de France</b>	<b>Benjamin FERRARI</b> Maître de Conférences à l'Université Polytechnique Hauts - de - France  <b>Thibault GOUJON-BETHAN</b> Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur
<b>3 novembre 2020</b> <b>10h00</b> <b>Salle 430</b>	<b>Revue de dossiers en droit des procédures :</b> 1. L'Etat français sur la sellette strasbourgeoise : à propos de la jurisprudence Czabaj. 2. Le délai-butoir dans la garantie des vices cachés. 3. L'incidence de la multipostulation sur l'art. 47 CPC.	<b>Philippe KAIGL</b> Maître de Conférences à l'Université Côte d'Azur
<b>3 novembre 2020</b> <b>14h00</b> <b>Salle 430</b>	<b>L'animal en droit de la famille.</b>	<b>Marie-Cécile LASSEUR</b> Maître de Conférences HDR à l'Université Côte d'Azur

A l'attention des doctorants : La participation à ces conférences est validée pour 2 heures de formation.